# « Vers une grande rencontre internationale en août prochain : le programme de la conférence sur l’énergie atomique », *La Tribune de Genève* (10 février 1955)[[1]](#footnote-1)

[fr] L’article présente le règlement et le programme préparés par le secrétariat de l’ONU pour la conférence internationale sur l’utilisation pacifique de l’énergie atomique, prévue à Genève en août 1955. Chaque État pourra envoyer jusqu’à cinq délégués, accompagnés de conseillers, et les institutions spécialisées invitées seront également représentées. Les séances plénières et de sections seront publiques, avec quatre langues officielles (anglais, français, russe, espagnol). La conférence sera organisée sous l’autorité du secrétaire général de l’ONU, mais les frais de participation resteront à la charge des États. L’article dresse enfin la liste des principaux thèmes qui seront abordés : construction d’installations atomiques, réacteurs de divers types, production et usage des isotopes, applications médicales, agricoles et forestières, ainsi que questions de santé, de sécurité et d’effets génétiques.

[de] Der Artikel stellt die vom UNO-Sekretariat vorbereitete Geschäftsordnung und das Programm für die internationale Konferenz über die friedliche Nutzung der Atomenergie vor, die im August 1955 in Genf stattfinden soll. Jeder Staat kann bis zu fünf Delegierte mit Beratern entsenden; auch eingeladene Sonderorganisationen werden vertreten sein. Die Plenar- und Abschnittssitzungen sind öffentlich, mit vier Amtssprachen (Englisch, Französisch, Russisch, Spanisch). Die Konferenz wird unter der Autorität des UNO-Generalsekretärs organisiert, während die Teilnahme­kosten von den Staaten selbst getragen werden. Schließlich listet der Artikel die wichtigsten Themen auf: Bau atomarer Anlagen, verschiedene Reaktortypen, Produktion und Nutzung von Isotopen, medizinische, land- und forstwirtschaftliche Anwendungen sowie Fragen der Gesundheit, Sicherheit und genetischen Auswirkungen.

[it] L’articolo presenta il regolamento e il programma predisposti dal segretariato dell’ONU per la conferenza internazionale sull’uso pacifico dell’energia atomica, prevista a Ginevra nell’agosto 1955. Ogni Stato potrà inviare fino a cinque delegati, accompagnati da consulenti; anche le istituzioni specializzate invitate saranno rappresentate. Le sessioni plenarie e di sezione saranno pubbliche, con quattro lingue ufficiali (inglese, francese, russo, spagnolo). La conferenza sarà organizzata sotto l’autorità del segretario generale dell’ONU, mentre le spese di partecipazione resteranno a carico degli Stati. L’articolo elenca infine i principali temi da trattare: costruzione di impianti atomici, diversi tipi di reattori, produzione e impiego di isotopi, applicazioni mediche, agricole e forestali, nonché questioni di salute, sicurezza ed effetti genetici.

[en] The article outlines the rules and program prepared by the UN Secretariat for the international conference on the peaceful uses of atomic energy, scheduled in Geneva for August 1955. Each state may send up to five delegates, with additional advisers, and invited specialized agencies will also be represented. Plenary and sectional sessions will be public, with four official languages (English, French, Russian, Spanish). The conference will be organized under the authority of the UN Secretary-General, though participation costs will remain the responsibility of the states. Finally, the article lists the main themes to be discussed: construction of nuclear facilities, various reactor types, production and use of isotopes, medical, agricultural, and forestry applications, as well as issues of health, safety, and genetic effects.

La conférence internationale sur l’utilisation pacifique de l’énergie atomique qui doit s’ouvrir à Genève le 8 août prochain en application de la résolution prise le 4 décembre dernier par l’Assemblée générale des Nations unies, fait d’ores et déjà l’objet d’un travail préparatoire soigneux de la part du secrétariat de l’ONU. Et l’on peut être assuré que, cette fois-ci, l’on échappera à la confusion et à l’incertitude qui, en avril de l’année dernière, avaient caractérisé les débuts de la conférence asiatique.

Nous avons sous les yeux le programme et les règles de procédure qui seront suivis pour cette grande réunion de l’été prochain. On prendra sans doute connaissance avec intérêt des quelques passages et indications que nous en tirons d’après la version anglaise en notre possession.

Chaque État invité à la conférence peut s’y faire représenter par cinq délégués au maximum, y compris les experts. En outre, ils peuvent se faire accompagner par autant de conseillers qu’ils en auront besoin « dans l’intérêt général de la conférence ». Les institutions spécialisées qui ont reçu l’invitation seront représentées, mais ne pourront pas non plus se faire représenter par plus de cinq délégués.

La liste de ses délégués doit être dressée par le gouvernement de chaque État participant et être communiquée au secrétariat général de la conférence quinze jours avant la date d’ouverture. Les listes de conseillers devront être remises dans les mêmes délais.

La conférence aura à sa tête des « officiers » qui seront : le président, les vice-présidents, ainsi que les présidents et rapporteurs des « sections ». Le secrétaire général de la conférence sera aussi du nombre des « officiers ». Tous seront désignés par le secrétaire général des Nations unies et, lors de la première séance plénière, la conférence devra les confirmer dans leurs fonctions.

Le secrétaire général de la conférence, placé sous l’autorité directe du secrétaire général des Nations unies, est responsable de la préparation de la conférence, doit prendre toutes les mesures utiles pour l’organisation des séances et dirigera toutes les autres tâches en relation avec la conférence.

La conférence tiendra des séances plénières et des séances de « sections ». Toutes ces séances seront publiques.

Les langues de la conférence seront l’anglais, le français, le russe et l’espagnol. Un délégué pourra parler dans une autre langue à la condition qu’il prenne lui-même les dispositions pour se faire traduire dans l’une des quatre langues de la conférence.

« Les dépenses, de quelque nature que ce soit, faites par les participants à la conférence ne seront pas à la charge des Nations unies. Tous les autres frais occasionnés par la tenue de la conférence seront assumés par les Nations unies ».

Telles sont les grandes lignes du règlement de la conférence élaboré par le secrétariat général de l’ONU. On y trouve aussi de nombreux détails de procédure qui ont leur importance mais que, dans le cadre de ces notes rapides, nous devons laisser de côté.

Cependant, ce qu’il convient de signaler encore, c’est la nomenclature des questions techniques qui seront abordées au cours de la conférence. Cette énumération montre que les débats seront souvent difficiles à suivre pour ceux qui ne sont pas versés dans la physique moderne.

Nous pouvons néanmoins citer quelques-uns des titres principaux, du moins de ceux qui peuvent avoir quelque sens pour la moyenne des lecteurs de journaux :

Nécessité d’une nouvelle source d’énergie ; rôle de l’énergie nucléaire ; construction des entreprises produisant l’énergie nucléaire (c’est sous ce titre que les Russes ont annoncé leur intention de communiquer un document sur leur première usine atomique travaillant à des fins industrielles) ; aspects de l’énergie nucléaire sous les rapports de la santé et de la sécurité ; production et emploi des isotopes ; substances radioactives ; réacteurs de types divers ; application de l’énergie nucléaire dans les recherches médicales ; effets génétiques dans les domaines de la botanique et de la zoologie ; utilisation de l’énergie nucléaire en agriculture et sylviculture ; aspects de la santé publique en relation avec l’utilisation de l’énergie atomique dans une large mesure ; utilisation industrielle des produits de fission.

Cette nomenclature ne donne qu’une vague idée des sujets à traiter. Nous n’en avons mentionnés qu’un petit nombre, passant sous silence les titres trop techniques et les formules accessibles aux seuls spécialistes. Mais cela suffira probablement pour donner une idée de cette grande conférence qui se prépare pour l’été prochain.

1. [https ://www.e-newspaperarchives.ch/ ?a=d&d=TDG19550210-01.2.17.2](https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=TDG19550210-01.2.17.2) [↑](#footnote-ref-1)